

**FORMATION FEEBAT
DYNAMOE 1****du 15 septembre au 14 novembre 2025
en distanciel et en présentiel à HERICOURT (70)****PUBLIC**

- Architectes/MOE
- Responsable bureau d'études
- Entreprise

PRÉ-REQUIS

- ✓ Savoir reconnaître les déperditions thermiques d'un bâtiment
- ✓ Avoir des connaissances générales sur : les différentes familles d'isolants ; les menuiseries extérieures ; les composants d'une paroi ; l'étanchéité à l'air ; les ponts thermiques ; les ventilations ; les sources d'énergie ; les systèmes énergétiques
- ✓ Avoir des connaissances générales sur la vapeur d'eau et les phénomènes de condensation

DURÉE**35h** (21h de présentiel + 14h de distanciel)**DATES****du 15 septembre au 14 novembre 2025**
Date limite d'inscription : 5 septembre 2025**LIEU**[Maison des énergies](#)
[50, rue Paul VINOT](#)
[70400 HÉRICOURT](#)**TARIF****1 200 €** net de taxes
Etablissement de formation non assujéti à la TVA**FINANCEMENT**

Formation pouvant faire l'objet d'une prise en charge financière par l'organisme auquel est affilié votre entreprise (FIFPL, ATLAS, OPCO EP,...).

EFFECTIFS

Entre 6 et 12 stagiaires

**CONTACT PÉDAGOGIQUE ET
HANDICAP**Mathieu BARTOLETTI
07.50.59.93.34
mathieu.bartoletti@pole-energie-bfc.fr**CONTACT ADMINISTRATIF**Clémence LACOSTE
03.80.59.59.60
clemence.lacoste@pole-energie-bfc.fr**OBJECTIF PROFESSIONNEL****Réaliser un audit énergétique en maison individuelle**

Cette formation s'inscrit dans le dispositif RGE et constitue une étape dans votre démarche de qualification en tant qu'auditeur énergétique en Maison Individuelle. L'accès à cette qualification dépend de votre profession et de votre expérience professionnelle. Consultez ce [document](#) pour en savoir plus.

**OBJECTIFS OPÉRATIONNELS ET ÉVALUABLES DE DÉVELOPPEMENT DES
COMPÉTENCES**

A l'issue de l'action de formation, les stagiaires seront capables de :

- Dresser l'état initial d'un bâtiment
- Connaître les solutions techniques performantes
- Identifier et maîtriser les désordres liés à une rénovation
- Connaître et choisir les outils adéquats
- Elaborer un programme de rénovation
- Savoir orienter et conseiller le maître d'ouvrage
- Promouvoir le projet à travers une offre globale et son accompagnement auprès de la maîtrise d'ouvrage

CONTENU

- Etape 1 : Distanciel – **2 webinaires + travail individuel**
 - Les principes constructifs dans le temps
 - Planification d'une visite sur site
 - Les caractéristiques et les pathologies de l'existant
 - Coordination d'un diagnostic global
 - Le choix d'un isolant
 - Le confort thermique et sa préservation en toute saison
 - Prévention de l'humidité
 - Le confort acoustique
 - Identification et gestion des interfaces entre parois et métiers
- Etape 2 : **Présentiel**
 - Le cadre réglementaire
 - Les caractéristiques et les pathologies de l'existant
 - Planification des pistes d'action
 - Identification et gestion des interfaces
- Etape 3 : Distanciel – **1 webinaire + travail individuel**
 - Les systèmes énergétiques
 - Prévention du sur- et du sous-dimensionnement
 - Préservation de la QAI
 - Les objectifs énergétiques et environnementaux
 - La nécessité d'une approche coordonnée
 - Logiciel de calcul
 - Les aides financières mobilisables
 - Elaboration des choix de travaux
 - Programmation des travaux de rénovation

FREE BAT

- **Etape 4 : Présentiel**
 - Elaboration des choix de travaux
 - Intégration de l'ingénierie financière
 - Optimisation des travaux de rénovation
 - Séquençage de la rénovation par étapes
- **Etape 5 : Présentiel**
 - La visite d'audit
 - Connaissance de son client
 - Présentation des solutions de travaux
 - Promotion d'un accompagnement

DURÉE, CALENDRIER ET LIEU DE RÉALISATION

- **Durée totale** : 35 heures réparties de la manière suivante :
 - 21 heures en présentiel
 - 14 heures en distanciel (dont 3h synchrone sous forme de webinaire et 11h* asynchrone sous forme de travail individuel)
- **Calendrier et lieux** :

ÉTAPES	PHASES	DUREE	DATES / PÉRIODES	LIEUX
1	1 ^{er} webinaire	1h 15	15/09/2025 – 11h00 à 12h15	Distanciel sur ZOOM
	Travail individuel	3h*	du 16/09 au 28/09/2025	Plateforme INES
	2 nd webinaire	45 mn	29/09/2025 – 11h00 à 11h45	Distanciel sur ZOOM
	Travail individuel	2h*	du 30/09 au 09/10/2025	Plateforme INES
2	Présentiel	7h	10/10/2025 – 9h00 à 17h00	Maison des énergies – 50 rue Paul VINOT – HÉRICOURT
3	Travail individuel	3h*	du 11/10 au 26/10/2025	Plateforme INES
	3 ^e Webinaire	1h	27/10/2025 – 11h00 à 12h00	Distanciel sur ZOOM
	Travail individuel	3h*	du 28/10 au 12/11/2025	Plateforme INES
4	Présentiel	7h	13/11/2025 – 9h00 à 17h00	Maison des énergies – 50 rue Paul VINOT – HÉRICOURT
5	Présentiel	7h	14/11/2025 – 9h00 à 17h00	Maison des énergies – 50 rue Paul VINOT – HÉRICOURT

* Temps donné à titre indicatif, chaque apprenant peut suivre à son rythme les séquences pédagogiques en distanciel asynchrone

MODALITÉS DE DÉROULEMENT (PÉDAGOGIE), SUIVI, SANCTION

Les modalités, méthodes et outils pédagogiques sont déterminés dans le but de favoriser l'implication de stagiaires.

- **Modalités pédagogiques et suivis** : Formation inter-entreprises collective, hybride (à distance en autonomie, à distance en classe virtuelle et en présentiel)
Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargements, co-signées par les stagiaires et l'intervenant et au moyen de relevés de connexion pour les phases à distance, en autonomie.
- **Méthodes pédagogiques** : Exposés, quizz, QCM, échanges, cas pratiques, études de cas, immersive learning, ...
- **Supports de formation** : Partage des documents et ressources pédagogiques par mail entre chaque séquence de formation.
- **Moyens et/ou outils pédagogiques** :
 - Le Pôle énergie BFC mettra à la disposition des stagiaires :
 - Une salle de formation conforme pour l'accueil du public, équipée d'un écran de projection et d'un paperboard ou d'un tableau blanc.
 - Une salle virtuelle Zoom pour les webinaires avec envoi d'un mail contenant l'ensemble des liens et des informations de connexion pour chaque séquence synchrone.
 - Une plateforme de e-learning (avec notre partenaire l'INES) pour la réalisation du travail autonome.
 - Des casques de réalité virtuelle.
 - Le stagiaire devra être équipé :
 - Pour les webinaires : d'un ordinateur (ou d'une tablette avec grand écran), d'une connexion internet, d'un micro et casque audio (ou haut-parleur)
 - Pour les e-learning (travail personnel) : d'un ordinateur (ou d'une tablette avec grand écran), d'une connexion internet, d'un casque audio (ou haut-parleur)
 - Pour les présentiels : d'un ordinateur portable (si possible)

FEEBAT

- **Intervenante :**

- Pour les formations se déroulant à **Dijon** : **Françoise CHAUDRILLIER** (LEFFICENS), formatrice agréée FEEBAT
- Pour les formations se déroulant à **Héricourt** : **Nathalie BARNOIN** (FORMACOOOP), formatrice agréée FEEBAT
- **Sanction de la formation** : Certificat de réalisation

ASSISTANCE TECHNIQUE

Les formations se déroulant tout ou partie à distance, si vous rencontrez des difficultés pour vous connecter, ou lors de votre parcours pédagogique à distance, contactez l'intervenante par mail, réponse sous 48 h les jours ouvrés :

Pour les formations se déroulant à **Dijon** : francoise.chaudrillier@lefficens.fr

Pour les formations se déroulant à **Héricourt** : barnoin.nathalie@orange.fr

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Quizz de positionnement : 8 bonnes réponses minimum exigées sur 12 questions
- QCM d'évaluation à la fin de chaque séquence asynchrone : 13 bonnes réponses minimum exigées sur 16 questions pour chaque QCM pour passer à la séquence suivante
- Auto-évaluation de l'atteinte des objectifs opérationnels à l'entrée et à la fin de la prestation
- Recueil des appréciations des stagiaires en fin de formation

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Pré-inscription via le formulaire dédié, accessible depuis le site internet du Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté :

www.pole-energie-bfc.fr

En amont de la contractualisation, un entretien téléphonique permet de :

- ✓ Analyser les besoins en formation du stagiaire ;
- ✓ Vérifier les prérequis le cas échéant ;
- ✓ Identifier, le cas échéant, la/les situation(s) de handicap et décider des adaptations nécessaires (*durée, rythme, méthodes, supports pédagogiques...*).

L'action de formation peut débuter aux dates et horaires indiqués, sous réserve d'un nombre de stagiaire suffisant.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Nombre de stagiaires formés en 2023 : 42

Appréciation globale de stagiaires en 2023 : 9,5/10

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATIONS DE HANDICAP

Conformément à la réglementation, le Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté peut proposer des aménagements (technique, organisationnel et/ou pédagogique) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap (PSH). La procédure est la suivante :

1. Lors de la pré-inscription (formulaire en ligne), déclaration d'une situation de handicap (même temporaire) nécessitant des adaptations de la formation.
2. Entretien individuel pour échanger sur les caractéristiques du handicap et définir objectivement les besoins de la PSH.
3. Le cas échéant, implication de la structure ou des structures spécialisées en charge du suivi de la PSH et mobilisation de la Ressource Handicap Formation régionale.
4. Analyse de faisabilité du dispositif de compensation en lien avec les structures d'appui du handicap et les intervenants.
5. Accueil au sein du parcours pédagogique selon le dispositif de compensation préalablement défini ou, le cas échéant, réorientation.
6. Suivi individualisé tout au long du parcours pédagogique.